



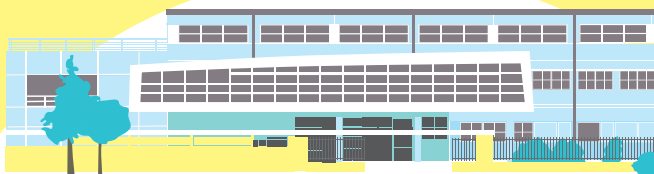
NOISY-LE-GRAND

Ce guide vous est
offert par la FCPE.

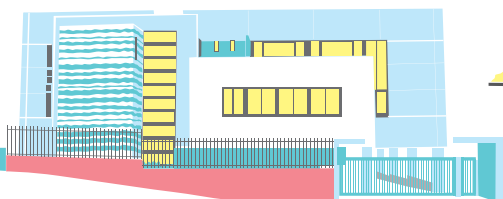
ÉDITION 2022/2023

GUIDE DES COLLÈGES DE NOISY-LE-GRAND

POUR LES FUTURS
COLLÉGIENS
ET LEURS PARENTS



COLLÈGE CLOS SAINT-VINCENT



COLLÈGE FRANÇOIS MITTERAND



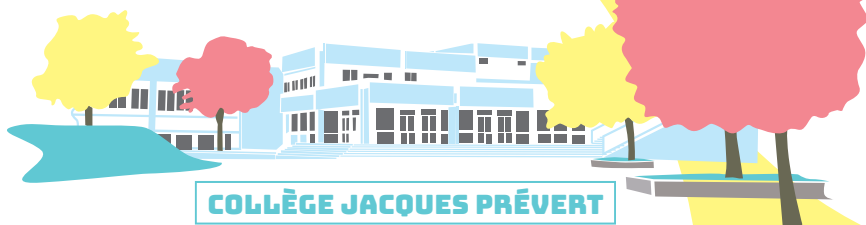
COLLÈGE VICTOR HUGO



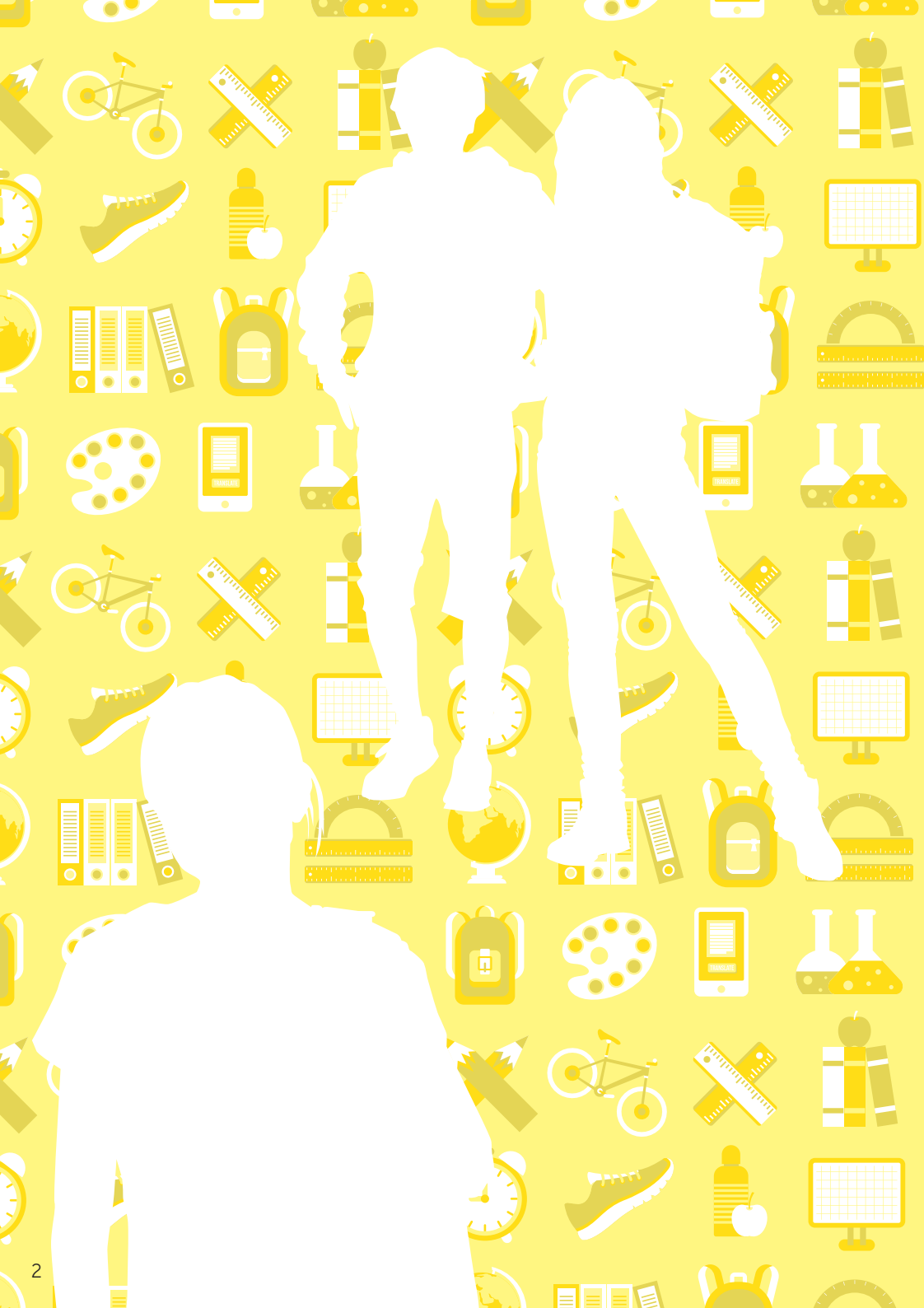
COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY



COLLÈGE INTERNATIONAL



COLLÈGE JACQUES PRÉVERT



A. LE COLLÈGE, UN NOUVEAU MONDE

- | | |
|--------------------------------|---|
| 1. Une journée au collège | 5 |
| 2. Les nouveautés au collège | 7 |
| 3. Entrer et sortir du collège | 8 |
| 4. La cantine au collège | 9 |

B. COMMENT AIDER SON ENFANT AU COLLÈGE ?

10

C. VOS OUTILS

12

- | | |
|--------------------------------|----|
| 1. Les bulletins scolaires | 12 |
| 2. L'agenda | 12 |
| 3. Les outils numériques | 13 |
| 4. Le carnet de correspondance | 14 |

D. QUI FAIT QUOI AU COLLÈGE ?

15

E. S'INVESTIR DANS LA VIE DU COLLÈGE

20

- | | |
|--|----|
| 1. Devenir délégué(e) de classe | 20 |
| 2. Devenir éco-délégué(e) | 20 |
| 3. Participer au CVC : conseil de la vie collégienne | 21 |
| 4. LE FSE (foyer socio-éducatif) | 21 |
| 5. Les clubs et les ateliers | 21 |

F. LES COLLÈGES DE NOISY

22

- | | |
|---|----|
| 1. Localisation et sectorisation | 22 |
| 2. Caractéristiques des collèges | 24 |
| 3. Coordonnées et contacts des collèges | 29 |

A. LE COLLÈGE, UN NOUVEAU MONDE

À CHAQUE CLASSE SON EMPLOI DU TEMPS

6^e 5^e 4^e 3^e

Français	4h30	4h30	4h30	4h
Mathématiques	4h30	3h30	3h30	3h30
Histoire - Géographie Éducation morale et civique	3h	3h	3h	3h30
Langue vivante 1	4h	3h	3h	3h
Langue vivante 2		2h30	2h30	2h30
Sciences de la vie et de la terre		1h30	1h30	1h30
Sciences physiques	4h	1h30	1h30	1h30
Technologie		1h30	1h30	1h30
Éducation physique et sportive	4h	3h	3h	3h
Arts plastiques	1h	1h	1h	1h
Éducation musicale	1h	1h	1h	1h

Entrer au collège est un grand changement ! Il va falloir passer :

- d'une maîtresse ou d'un maître à plusieurs professeurs
- d'une seule salle classe à plusieurs salles différentes
- du statut de « plus grand » dans la cour de récré à celui de « plus petit »
- du repas servi à la table de la cantine à celui que tu iras chercher toi-même au self

Et parfois tes copains de l'école ne seront pas dans la même classe que toi mais heureusement tu pourras les retrouver aux récrés et manger avec eux à la cantine ! Hors covid bien sûr ! En bref, tout un nouveau monde à découvrir !

Pour tes parents aussi, ce sont de gros changements. Comme toi ils auront affaire à plusieurs professeurs au lieu d'un seul ! Heureusement, tu auras un professeur principal qui sera leur intermédiaire privilégié. Tes parents risquent aussi d'être un peu perdus et c'est pour cela que nous avons écrit ce petit guide.

1. UNE JOURNÉE AU COLLÈGE

Les journées au collège peuvent être longues. **La première chose à savoir c'est qu'il n'y a ni études ni centre de loisirs au collège.**

Les horaires peuvent varier d'un collège à l'autre. Pendant tes 26h de présence au collège par semaine, tu vas découvrir de nouvelles matières, participer à des projets de classe, découvrir de nouveaux copains...

Tu auras donc 5 à 6 heures de cours par jour. Contrairement à l'école où les horaires étaient tous les jours les mêmes, au collège, ton emploi du temps va varier dans la semaine. Par exemple, tu peux commencer le lundi à 10h00 et le mardi à 8h00. L'emploi du temps peut également changer d'une semaine à l'autre, certains cours ayant lieu une semaine sur deux ou en demi-groupe. Mais ne t'inquiète pas, c'est un rythme auquel tu vas t'habituer petit à petit.



Autre changement, finie la salle attribuée à une seule classe. On change de salle de classe presque toutes les heures. Le temps pour se déplacer d'une salle à l'autre s'appelle un intercour. Les intercour durent 5 minutes. Au début, c'est possible que tu te perdes dans les couloirs, mais en quelques jours tu y arriveras !

Dans certains collèges, tu pourras disposer d'un casier pour y déposer tes affaires sur le temps de midi (par exemple ton sac de gym, tes affaires de la matinée...) afin d'alléger ton sac.

Le plus grand changement, c'est sans doute de s'adapter à 10 enseignants différents dont chacun a sa personnalité, sa méthode de travail, et sa façon d'enseigner.

Enfin tu verras assez vite que par rapport à l'école primaire, le travail personnel demandé en dehors des cours est plus important.

Progressivement, tu vas apprendre à t'organiser : apprentissage de tes leçons, exercices, lectures et recherches documentaires dans les manuels scolaires, sur Internet ou au CDI.

Pour cet apprentissage tu ne seras pas tout seul ou toute seule, tes professeurs seront là pour t'aider à devenir un collégien ou une collégienne autonome et organisé(e).



INFOS POIDS DES CARTABLES

La FCPE se bat pour que les cartables ne dépassent pas les 10% du poids de l'enfant. Le poids moyen d'un enfant de 11 ans est de 35 kg donc le sac ne devrait pas peser plus de 3.5 kg.

2. LES NOUVEAUTÉS AU COLLÈGE

En plus de ces 26 heures de cours, tu auras des heures de "vie de classe" plusieurs fois dans l'année : pour élire les délégués de classe, pour préparer le conseil de classe, ou pour échanger avec tes camarades sur différents sujets. C'est le professeur principal qui anime ces heures de vie de classe.

Tu vas aussi découvrir :

- **L'AP**, l'aide personnalisée, pour t'aider si tu as des difficultés. Chaque collège met en place ces heures à sa façon à différents moments de la semaine et de la journée.

- **LES ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES (EPI)**. Les EPI font appel à plusieurs matières. Le but c'est de rendre plus concret ce que tu apprends au collège. Ce que tu apprends en Maths peut être réutilisé en Sciences Physiques. De même la maîtrise de la langue française est utile pour analyser correctement un document en histoire. Les EPI doivent aboutir à la réalisation d'un projet concret réalisé seul ou en groupe qui mobilise les connaissances de plusieurs matières.

• LE PROGRAMME « DEVOIRS FAITS ».

Un temps d'étude peut t'être proposé si tu as besoin de faire tes devoirs au calme ou d'avoir l'aide d'un adulte pour apprendre tes leçons et faire tes devoirs. Chaque collège le met en place à sa façon.

- Tu peux aussi avoir des **OPTIONS** en plus à partir de la 5^{ème}, qui te feront découvrir de nouvelles matières comme le Latin ou le Grec par exemple et dans ce cas, tu auras une à deux heures d'heures de cours en plus. Mais c'est que du bonus !

- Ton collège peut aussi proposer **des projets ou des classes spéciales** : classe média, classe défense, classe sport... Mais aussi découverte de différents métiers avec les cordées de la réussite, les forums des métiers, l'anglais renforcé... C'est tout un univers qui s'ouvre à toi et à ta curiosité !

NEW

Pour l'étude des langues, tu peux choisir entre Allemand, Chinois ou Anglais pour ta première langue vivante, selon ton collège. La première langue vivante, c'est celle que tu commences à étudier en 6^{ème}. En 5^{ème}, tu devras en choisir une seconde, et, selon ton collège, tu pourras choisir entre Allemand, Espagnol et Chinois. Presque tous les collèges de Noisy proposent une classe bilangue dès la 6^{ème}. Regarde sur le tableau page 24 pour savoir si ton futur collège la propose. Si tu souhaites intégrer une classe bilangue, c'est 2 ou 3 heures de cours en plus par semaine.

- L'évaluation des acquis en 6^{ème} : au mois d'octobre, les élèves de 6^{ème} sont évalués sur certaines compétences en Français et en Mathématiques. Ces évaluations nationales sont réalisées en ligne sur une plateforme numérique à raison d'une heure par épreuve. Normalement, un bilan individuel en est tiré et partagé avec l'élève et sa famille. Cette évaluation a pour objectifs de faire une évaluation nationale du niveau des élèves de 6^{ème} et de permettre aux enseignants de mieux accompagner les élèves dans leurs apprentissages. Dans les faits, le bilan individuel n'est ni systématiquement partagé avec les familles ni transmis à l'ensemble des professeurs de l'enfant.

3. ENTRER ET SORTIR DU COLLÈGE

A partir de la 6^{ème}, tu dois toujours avoir avec toi ton carnet de correspondance. Il te sera donné au début de l'année. Il faudra que tu le montres pour rentrer et sortir du collège. C'est comme un passeport spécial collège (voir page 14).

En cas d'absence d'un professeur, si c'est entre des heures de cours, alors tu iras en permanence. Si c'est en fin de matinée, juste avant l'heure de cantine, tu pourras sortir seulement si tu es externe et que tes parents en ont donné l'autorisation en début d'année scolaire. Si le professeur est absent en fin de journée, tu pourras sortir plus tôt si tes parents t'ont autorisé(e) via ton carnet de correspondance (cela se décide en début d'année scolaire). Si tu n'es pas autorisé à sortir plus tôt, alors tu peux rester en permanence ou au CDI selon les règles fixées par ton collège.

4. LA CANTINE AU COLLÈGE

C'est le Conseil Général qui a en charge la restauration scolaire des collèges ainsi que la responsabilité des bâtiments. Le prix des repas est donc fixé par le Conseil Général (le département). C'est la CAF qui donne aux familles le quotient familial. Le coût du repas dépend de ce quotient familial. Votre collège propose soit des repas réalisés sur place, soit des repas préparés par le département et réchauffés dans la cuisine du collège.

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS À PARTIR DE JANVIER 2021	LETTRE
De 0 à 250	0,32 €	A
De 251 à 350	0,53 €	B
De 351 à 460	0,84 €	C
De 461 à 580	1,26 €	D
De 581 à 700	1,73 €	E
De 701 à 800	2,20 €	F
De 801 à 950	2,52 €	G
De 951 à 1 100	2,97 €	H
De 1 101 à 1 300	3,38 €	I
De 1 301 à 1 600	4,09 €	J
De 1 601 à 2 000	4,61 €	K
De 2 001 à 2 500	5,12 €	L
AU-DELÀ DE 2 500	5,63€	M

CHÈQUE RÉUSSITE

C'est une aide de 200 € sous forme de bons d'achats (pour des fournitures scolaires, des livres et du matériel informatique). Le chèque réussite est destiné aux élèves rentrant en 6e dans un collège public du 93.

Pour plus d'informations :

<http://www.dsden93.ac-creteil.fr/spip/spip.php?article1604>

<https://seinesaintdenis.fr/enfance-education-jeunesse/colleges/article/un-cheque-reussite-de-200-eur-pour-les-sixiemes>

Tarif au ticket : 6,20 €

Attention les hausses de tarifs sont maintenant quasiment annuelles et sont valables à partir du mois de janvier.

? B. COMMENT AIDER SON ENFANT AU COLLÈGE ?

La rentrée au collège signifie souvent plus d'autonomie et de liberté pour votre enfant. Il va au collège tout seul, apprend à organiser ses affaires, ses journées, ses devoirs sans forcément vous demander votre aide. Pour autant, la période du collège est une période importante pour les enfants. Ils ont besoin de soutien et de bienveillance de la part de leurs parents pour se construire et passer les différentes étapes du passage de l'enfance à l'adolescence.

Afin de vous accompagner dans cette étape de vie, voici quelques conseils qui pourront peut-être vous aider dans ce grand chamboulement. Dans tous les cas, si vous avez des difficultés, n'hésitez pas à en parler aux équipes du collège ou aux délégués des parents d'élèves. Ils sont à vos côtés pour le bien-être et l'épanouissement de votre enfant :

- Chaque jour, essayez de prendre le temps de parler avec votre enfant de sa journée. C'est le meilleur moyen

de se rendre compte s'il s'épanouit au collège et s'il intègre toutes les nouveautés de sa vie de collégien ou collégienne.

- En début d'année, il est vivement conseillé de lire avec votre enfant le règlement intérieur du collège et son emploi du temps. Cela permettra d'expliquer ce qui ne serait pas clair pour lui et d'en discuter.
- Votre enfant aura besoin de vous au moins dans un premier temps pour s'organiser : la 6^{ème} est un gros changement. Il lui faut s'organiser entre tous les cahiers et les documents, bien préparer son sac, ne rien oublier. Le soir, vous pouvez prendre le temps de l'aider à faire son sac avec son emploi du temps. Pour cela, vous pouvez imprimer et copier son emploi du temps pour l'avoir toujours à portée de vue/main au moment de faire ses devoirs et son sac, ou encore attribuer une couleur à chaque matière (à coordonner avec les cahiers si possible).
- Vous pouvez suivre sa scolarité grâce à différents outils (voir page 12, rubrique les outils).

- Veillez à son rythme en lui expliquant que c'est pour son bien-être. Ce n'est pas parce qu'il est au collège qu'il doit réduire son temps de sommeil ou augmenter son temps devant les écrans.
- Remplissez bien les billets des absences et assurez-vous que votre enfant les a bien remis à la vie scolaire. Rappelez-lui le matin de le faire et vérifiez le soir que c'est bien fait. Si les absences non justifiées se multiplient votre enfant risque des sanctions et vous serez convoqués par le collège.
- N'hésitez pas à communiquer avec le professeur principal de votre enfant en cas d'éventuelles difficultés scolaires, psychologiques, familiales... Mais aussi à contacter le CPE, les infirmières, l'assistante sociale, le psychologue scolaire...
- N'hésitez pas à communiquer avec les autres professeurs si votre enfant a des difficultés spécifiques dans une matière et incitez-le à oser s'adresser aux professeurs s'il n'a pas compris quelque chose.
- Contactez le collège dès le début de l'année si votre enfant a besoin d'un PAI ou d'autres aménagements type PPRE et PAP ou si il bénéficie d'un PPS et d'une notification MDPH.
- L'accompagnement dans les devoirs à la maison est parfois difficile pour les parents. Au-delà de corriger leurs devoirs, vos encouragements

et votre bienveillance sont l'une des clés du bien-être et de la motivation de votre enfant.

La co-éducation n'est pas qu'un mot. Elle est le socle permettant d'accompagner votre enfant dans son parcours scolaire mais aussi dans son épanouissement. L'équipe du collège est là pour répondre à vos questions et c'est ensemble que nous pouvons le faire. Il est important de ne pas critiquer ouvertement un professeur ou le collège devant vos enfants car cela ne va pas aider à résoudre les éventuels soucis rencontrés. Les délégués des parents d'élèves sont aussi là pour vous aider et vous conseiller si besoin.

INFOS BOURSES, FONDS SOCIAL COLLÉGIEN, FONDS SOCIAL POUR LA CANTINE... COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

L'équipe du collège est là pour vous accompagner dans vos démarches si vous en avez besoin. Vous pouvez faire appel au fonds social du collège à subvention publique qui aide les familles en difficulté financière. N'hésitez pas à contacter le secrétariat ou l'assistante sociale du collège pour avoir plus d'informations !

C. VOS OUTILS



1. LES BULLETINS SCOLAIRES

Le bulletin scolaire est envoyé par voie postale, par e-mail aux familles ou remis en main propre lors des réunions de remise des bulletins une fois par trimestre.

Il contient des résultats et des appréciations pour chaque matière, une appréciation générale et des conseils formulés par le chef d'établissement. Le bulletin vous permet de prendre connaissance du comportement de l'élève en classe, de voir s'il progresse ou s'il est en difficulté.

Deux manières différentes existent pour évaluer les élèves: les notes et l'évaluation des compétences. Chaque professeur choisit la manière dont il va évaluer ses élèves. La notation qui prime et qui sera prise en compte

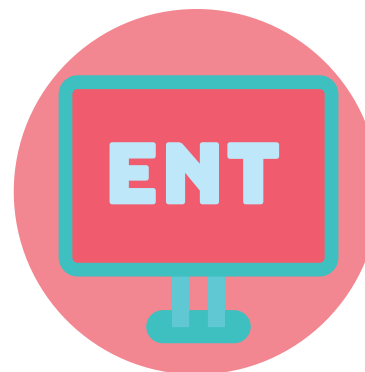
pour le brevet est l'évaluation des compétences. Des points de couleurs indiquent le degré d'acquisition de la compétence.



2. L'AGENDA

L'agenda est l'équivalent du cahier de texte en primaire.

Les devoirs et les consignes sont notés par l'élève dans son agenda au jour pour lequel ils doivent être faits. L'élève doit le consulter quotidiennement et le garder à jour. Au début de l'année, les parents sont invités à le consulter pour aider leur enfant à s'organiser et à vérifier que le travail a bien été fait.



3. LES OUTILS NUMÉRIQUES

Certains collèges possèdent un site internet où l'on trouve les informations générales: projets, intendance, organisation, communications des délégués des parents d'élèves, communications du département...

Tous les collèges ont un accès à **Kosmos**. **Kosmos** est un outil de communication mis en place par le département.

Certains collèges n'utilisent que **Kosmos** comme ENT, c'est dans ce cas là l'outil de communication privilégié entre parents et professeurs ou entre élèves et professeurs, grâce à la messagerie, le cahier de texte numérique, l'agenda, le planning, les absences, les notes, les bulletins... C'est alors l'ENT principal.

Pour d'autres collèges **Kosmos** est le passage obligé pour se connecter à **Pronote** qui devient alors l'ENT privilégié: messagerie, cahier de texte numérique, agenda, planning, absences, notes, bulletins...

Chaque parent a un accès à ces plateformes, avec ses identifiants et son mot de passe. Chaque enfant a son propre accès et ses propres codes. Les codes vous sont remis en début d'année. (Mode d'emploi de Kosmos: <https://www.fcpenoisylegrand.com/general-7>)

L'ENT (Environnement Numérique de Travail) est un ensemble de services numériques mis à disposition des professeurs, des parents et des élèves.

Du côté des professeurs, cela permet de mettre en ligne des cours, des devoirs à faire et les notes obtenues par l'élève. Ils peuvent aussi envoyer des emails à tous les élèves de la classe ou aux parents.

Du côté des élèves, si l'ENT est bien tenu à jour par les professeurs, ils retrouvent là: certains cours et des corrections, les devoirs à faire, les modifications d'emploi du temps... et leurs notes.

Du côté des parents, l'ENT offre la possibilité de vérifier que leur enfant a bien noté tous ses devoirs et au delà cela permet un suivi de la vie de leur enfant au collège (absence, incident...). Toujours dans l'ENT, via le cahier de texte numérique, rempli par les professeurs, les parents peuvent accéder aux contenus des cours. Cela permet de rattraper une absence ou de pallier des difficultés de prise de notes.



4. LE CARNET DE CORRESPONDANCE

Dans ce carnet il y a :

- ton emploi du temps avec ta photo
- l'indication si tu es interne (tu restes manger à la cantine) ou externe (tu rentres manger chez toi)
- le règlement intérieur du collège (les règles que tu devras respecter)
- une zone avec des billets à remplir par tes parents si tu es absent
- une zone avec des billets à remplir si tu es en retard
- une zone pour les autorisations de sortie
- une zone pour les dispenses d'éducation physique et sportive
- une zone où les professeurs et les parents peuvent s'échanger des mots, demander des rendez-vous...

Le carnet de correspondance est un support de communication entre l'établissement et la famille. Il permet d'informer les parents sur la vie de la classe et du collège. L'équipe éducative peut y noter des observations concer-

nant le comportement de l'élève, des éléments relatifs à son travail, des annonces de tous types (élection des parents d'élèves, absence d'un professeur, date et heure de la remise des bulletins...). Les parents peuvent utiliser le carnet de correspondance pour prendre un rendez-vous avec un ou plusieurs professeurs en utilisant la partie qui leur est réservée. L'ensemble des mots qui s'y trouvent sont à signer, il faut donc le consulter régulièrement.



D. QUI FAIT QUOI AU COLLÈGE ?

AU COLLÈGE CHACUN SON JOB !



L'ÉLÈVE

On attend de l'élève qu'il soit attentif et curieux en cours. Si tu écoutes bien en classe, tu as déjà fait la moitié du travail ! Il reste à être calme autant que possible, poli et respectueux (les adultes du collège ne sont pas tes copains et il faut les vouvoyer !), faire tes devoirs, apprendre tes leçons et bien sûr être à l'heure en cours.

C'est beaucoup de choses à demander mais ces petits conseils peuvent te permettre de vivre le mieux possible tes années collège.

LES PARENTS

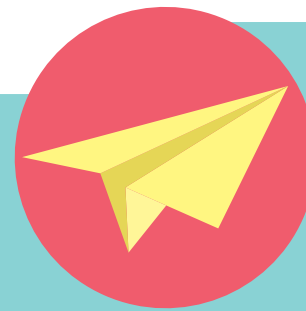
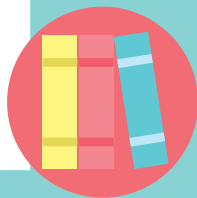
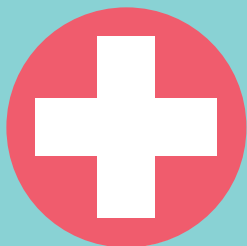
Ils suivent ta scolarité, échangent avec l'équipe éducative pour ta réussite scolaire et ton épanouissement personnel, préviennent et justifient tes absences et retards, s'assurent que tu as tout le matériel dont tu as besoin (en cas de difficultés sur ce point ne pas hésiter à en faire part au collège ou aux associations de parents d'élèves).

LE/LA PRINCIPAL(E) (ET SON ADJOINT-E)

Il/elle dirige et coordonne l'ensemble du personnel du collège. Le/la principal(e) est la plus haute autorité du collège, il/elle est généralement secondé(e) par un adjoint ou une adjointe. Ils mettent en œuvre des décisions pédagogiques, éducatives et administratives émanant de l'Éducation Nationale. Ils sont responsables de la sécurité des personnes et des biens, ils peuvent prononcer des sanctions disciplinaires. Ils président les conseils d'administration, de discipline et de classe. Le chef d'établissement reçoit sur rendez-vous pris auprès de son secrétariat.

LE/LA CPE (CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION)

Il/elle est le lien entre les élèves, les parents, les professeurs, et les assistants d'éducation (AED). Il/elle



organise le bon déroulement de la vie au collège en dehors des cours et participe à son animation. Son rôle consiste aussi à suivre la scolarité de chaque élève en particulier pour ce qui concerne les absences et les retards. Il/elle coordonne l'équipe des assistants d'éducation (AED) et organise aussi leur travail pour les permanences, les récréations et le restaurant scolaire. Son rôle est surtout éducatif. Il/elle intervient chaque fois que l'occasion lui en est donnée pour guider, encadrer et aider les élèves. En cas de nécessité, il/elle pourra appliquer les sanctions nécessaires au bon déroulement de la vie scolaire. Pour le/la contacter : téléphone ou rendez-vous pris auprès de la vie scolaire.

LA VIE SCOLAIRE

C'est le nom que l'on donne à l'équipe constituée du ou de la CPE et des AED.

LES AED OU ASSISTANT D'ÉDUCATION

Autrefois on les appelait les surveillants. Membres de la vie scolaire de l'établissement, ils repèrent les absents sur les listes d'appel et les signalent aux familles. Ils peuvent parfois remplir un rôle de médiateur entre les élèves et/ou les professeurs et ils sont à l'écoute des élèves. Ils assurent la surveillance des intercourrs, des récréations, du temps de restauration scolaire et des permanences. Ils participent aussi à l'aide aux devoirs. Ils travaillent en partenariat avec l'équipe pédagogique et leur signalent toute information utile concernant les élèves.

L'INFIRMIER/ÈRE

Au collège, en plus de soigner les petits bobos et de recueillir les élèves qui ne se sentent pas bien, il/elle peut apporter des conseils, une aide et un soutien pour toutes les questions concernant la santé et ceci dans le respect de la confidentialité. Il/elle contribue à l'intégration des élèves en situation de

handicap ou de maladie chronique. Il/elle assure aussi un rôle de prévention et d'information. A ce titre, il/elle anime, en collaboration avec certains enseignants, des campagnes d'information et de prévention. Il/elle assure une permanence périodique au collège pour accueillir les élèves et/ou leur famille au sein de l'infirmerie. L'infirmier/ère peut mettre la famille en contact avec le/la médecin scolaire en cas de besoin (PAI et Situation de handicap).

Attention, il/elle n'est pas forcément à plein temps sur le collège !

L'ASSISTANTE SOCIALE (AS)

Son rôle est d'écouter, de conseiller et de soutenir les jeunes qui rencontrent des difficultés personnelles (souffrance, démotivation scolaire...) et/ou des problèmes familiaux. Pour tenter de trouver les solutions, il/elle travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des membres de la communauté éducative et participe aux actions collectives de préven-

tion. Il/elle peut également apporter à la famille une aide (information sur les droits et accompagnement dans les démarches) en cas de problèmes administratifs, juridiques, financiers... Souvent il/elle intervient dans plusieurs établissements scolaires, il/elle n'est donc pas toujours présent(e) au collège. Pour la/le contacter ou prendre rendez-vous il faut solliciter le collège qui vous informera de ses disponibilités.

LA/LE GESTIONNAIRE

Il/elle s'occupe de la gestion financière du collège. Vous pouvez le/la contacter pour tout ce qui concerne les bourses, le paiement de la cantine...

LE/LA PROFESSEUR PRINCIPAL(E) OU PP

Il/elle est l'interlocuteur principal(e) de l'élève. Il/elle est le lien essentiel entre l'élève, sa famille et l'ensemble des professeurs. Au cours de l'année, il/elle rencontre les parents lors des réunions parents-professeurs et



lors des remises de bulletins trimestriels pour faire le point sur le travail, le comportement et l'orientation de l'élève. Mais entre ces rendez-vous prévus, le/la professeur principal(e) reçoit les parents qui sollicitent un rendez-vous. Le/la PP un interlocuteur privilégié en cas d'interrogations ou de problèmes scolaires... Il/elle participe une fois par trimestre au conseil de classe afin de faire le point avec l'ensemble des professeurs. Il est possible de prendre rendez-vous avec le/la PP via le carnet de correspondance ou via la messagerie de l'ENT de votre établissement.

LE/LA PROFESSEUR DOCUMENTALISTE

Il/elle gère le fonds documentaire du collège, accueille quotidiennement les élèves au centre de documentation et d'information (CDI) et les forme à la recherche documentaire. Il/elle peut accompagner la réalisation de projets individuels ou collectifs. Seul(e) ou en collaboration avec l'équipe enseignante, le/la professeur documenta-

liste peut mettre en place des actions visant à favoriser l'orientation scolaire des élèves ainsi que leur ouverture à la culture artistique ou scientifique.

LES PROFESSEURS

Ils enseignent chacun(e) la ou les matières dont ils sont spécialistes. Le/la professeur de chaque matière peut être directement sollicité(e) par les parents pour des questions relatives à ses cours, ses méthodes de travail...

LE/LA PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, PSY-EN (ANCIENNEMENT COP, CONSEILLER D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE)

Il/elle accompagne les élèves les plus en difficulté. Il/elle peut recevoir les élèves et leur famille. Aux côtés du professeur principal, il/elle guide l'ensemble des élèves au moment des choix d'orientation. Il/elle peut être amené(e) à pratiquer des évaluations

psychologiques permettant de mieux accompagner les élèves dans leur parcours. Le/la psychologue de l'Éducation nationale est rattaché(e) à un CIO (Centre d'Information et d'Orientation) et effectue des permanences au sein de plusieurs établissements. Il/elle peut recevoir les élèves soit lors de ses permanences au collège soit au CIO.

LES REPRÉSENTANT(E)S DES PARENTS D'ÉLÈVES

Ils sont élus chaque année par les parents d'élèves du collège. Ils ne font pas partie, à proprement parler, du personnel du collège, cependant ce sont des parents élu(e)s qui participent activement à la vie de l'établissement. Leur rôle est de promouvoir, au nom de tous les parents, le bien-être de l'ensemble des collégiens. Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et le personnel de l'établissement. Ils participent aux conseils de classe, aux conseils d'administration mais également aux conseils de discipline et aux commissions éduca-

tives. Les représentants des parents peuvent également intervenir auprès du chef d'établissement pour évoquer un problème particulier, pour assurer une médiation à la demande d'un ou de plusieurs parents. N'hésitez pas à les contacter.

Cet engagement peut aussi se concrétiser dans la mise en place et l'animation d'une maison des parents. C'est un lieu à l'intérieur du collège où les parents peuvent se rassembler pour échanger et discuter autour de la parentalité et de l'accompagnement de leurs enfants dans leur réussite scolaire et dans leur bien-être.

Au collège ce sont les parents élus qui proposent au ou à la Principal(e) la liste des parents délégués qui assistent aux conseils de classe. Il faut être adhérent à une association de parents d'élèves pour assister aux conseils de classe.



E. S'INVESTIR DANS LA VIE DU COLLÈGE

EN TANT QUE COLLÉGIEN(NE), TU PEUX T'INVESTIR DANS LA VIE DU COLLÈGE DE DIFFÉRENTES MANIÈRES :

1. DEVENIR DÉLÉGUÉ(E) DE CLASSE

La principale mission des délégué(e)s est de représenter les élèves de leur classe auprès des enseignants et des personnels d'éducation.

Les délégué(e)s participent aux conseils de classe et aux conseils de discipline. Ils transmettent à leurs camarades toutes les informations qui leur sont communiquées. Ils sont les interlocuteurs privilégié(e)s du professeur principal et du CPE (Conseiller Principal d'Éducation).

Les délégué(e)s sont élu(e)s par les élèves de ta classe.

Il y a aussi des délégué(e)s qui représentent tous les élèves au niveau du

collège dans le cadre du conseil d'administration, ils sont élu(e)s parmi les délégués de chaque classe.

2. DEVENIR ÉCO-DÉLÉGUÉ(E)

Les éco-délégué(e)s jouent un rôle essentiel pour mettre en œuvre la transition écologique et le développement durable dans un collège labellisé E3D. Concerné(e)s par la question environnementale, les éco-délégués sont les ambassadeurs de cette vision qui unit le respect de la Planète, le respect du Vivant et le respect de l'Autre.

Ils sensibilisent leurs camarades aux gestes quotidiens qui permettent d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique (éteindre les lumières, vérifier qu'en

hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, contribuer à l'installation de poubelles de tri des déchets de la classe, proposer des initiatives et actions comme les «marches vertes», etc.).

Ils sont élu(e)s en début d'année, en même tant que les délégué(e)s d'élèves.

3. PARTICIPER AU CVC : CONSEIL DE LA VIE COLLÉGIENNE

L'enjeu, pour le collège, est de mobiliser la communauté éducative autour d'une instance citoyenne et d'instituer un nouveau rôle des élèves dans la vie de leur établissement en développant des compétences sociales. Cette démarche doit contribuer à l'appropriation du socle commun et à la mise en œuvre du parcours citoyen. Un conseil de la vie collégienne (CVC) est institué dans tous les collèges. Le CVC est une instance de dialogue d'une part entre élèves, d'autre part entre élèves et membres de la communauté éducative. Il est un lieu d'expression pour les élèves.

4. LE FSE (FOYER SOCIO-ÉDUCATIF)

Le FSE est une association constituée au sein du collège, dans le but de participer à la finalité éducative par le

biais d'activités diverses, mais aussi dans le but de développer chez les élèves le sens des responsabilités. Le FSE peut cofinancer les voyages pédagogiques. Les élèves le connaissent surtout pour les clubs et activités proposés. Ces activités varient selon les établissements. Le FSE ne doit pas être confondu avec le Fonds social du collège, à subvention publique, et qui aide les élèves en difficulté financière. Le FSE est doté d'un budget propre, financé par les cotisations des élèves (par adhésion volontaire), par la vente des objets fabriqués et par l'organisation de manifestations, loto par exemple. Il peut recevoir des dons ou des subventions.

5. LES CLUBS ET LES ATELIERS

Chaque collège propose des ateliers ou des clubs à la pause du midi, en fin de journée ou le mercredi après-midi. Que ce soit l'UNSS (Union National du Sport Scolaire) proposé par les professeurs d'EPS ou des ateliers proposés par d'autres professeurs (atelier couture, club journal...), ces temps à part permettent aux élèves de découvrir d'autres activités, de se retrouver et d'échanger entre eux, de développer de nouvelles compétences et connaissances. La participation aux clubs est facultative, c'est pour le plaisir.

F. LES COLLÈGES DE NOISY

1. LOCALISATION ET SECTORISATION

SECTORISATION DES COLLÈGES

Lien permettant de connaître la carte scolaire des collèges :

<https://seinesaintdenis.fr/enfance-education-jeunesse/colleges/article/college-de-votre-secteur>

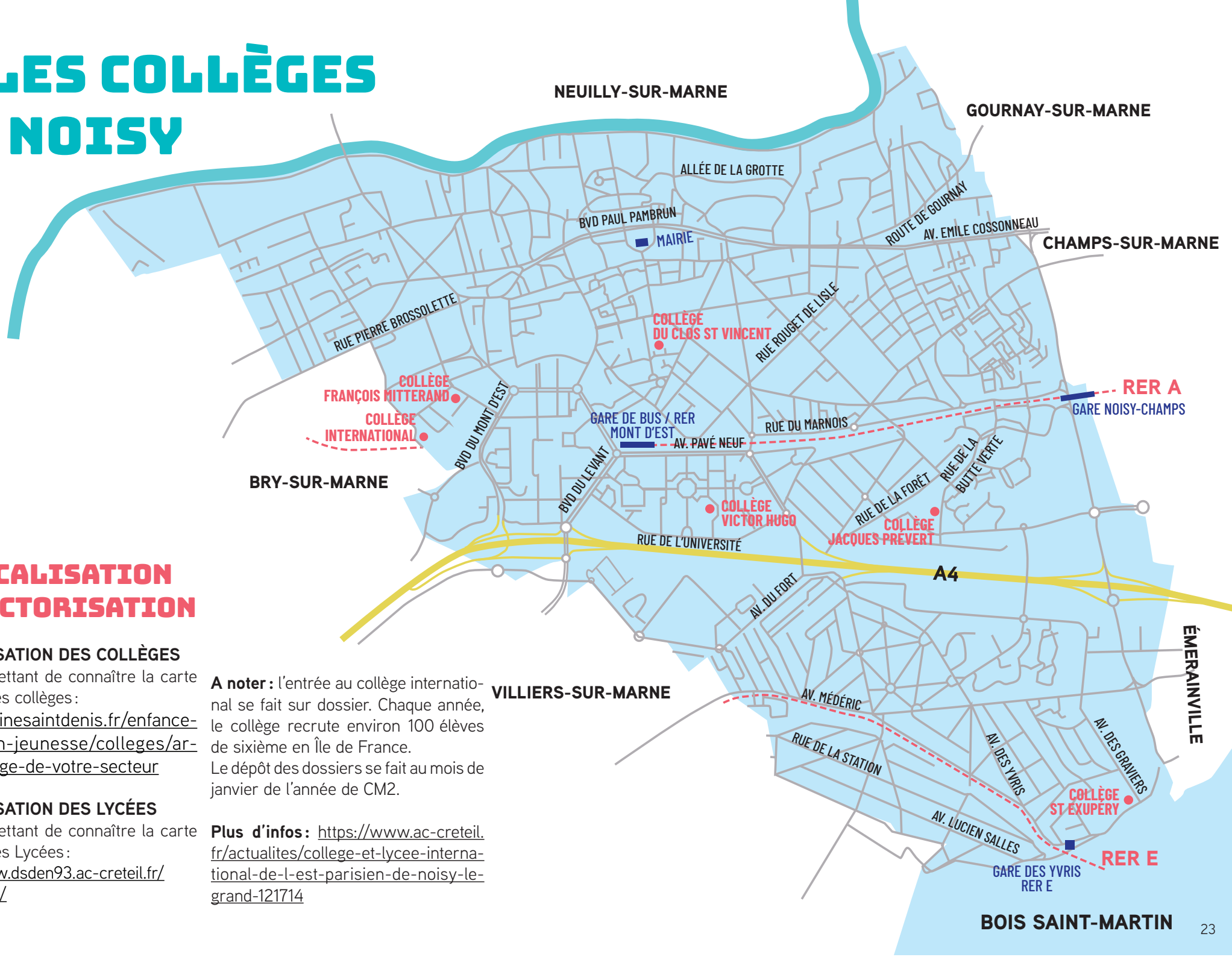
SECTORISATION DES LYCÉES

Lien permettant de connaître la carte scolaire des Lycées :

<http://www.dsden93.ac-creteil.fr/sectolycee/>

A noter : l'entrée au collège international se fait sur dossier. Chaque année, le collège recrute environ 100 élèves de sixième en Île de France. Le dépôt des dossiers se fait au mois de janvier de l'année de CM2.

Plus d'infos : <https://www.ac-creteil.fr/actualites/college-et-lycee-international-de-l-est-parisien-de-noisy-le-grand-121714>



2. CARACTÉRISTIQUES DES COLLÈGES

COLLÈGE	CLOS SAINT-VINCENT	FRANÇOIS MITTERRAND	JACQUES PRÉVERT
NOMBRE D'ÉLÈVES	701	520	660
NOMBRE DE CLASSE	30	20	
NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE (HORS ULIS ET UPEAA)		28	
ULIS	oui (1)	oui	non
SEGPA	oui (4)	non	oui
UPEAA	oui (1)	oui	non
3ÈME PRÉPA MÉTIER	non	non	oui
SECTION SPORT	oui	non	non
CLASSE EURO	non	non	non
CLASSE BILANGUE**	oui	non	oui
CLASSE INTERNATIONALE	non	non	non
CLASSE PROJET		non	Classe comédie musicale
CASIER	oui	oui	
MAISON DES PARENTS	non	non	oui
GYMNASE	sur site	sur site	Champy / Butte verte
INTERNAT	non	non	non

SAINT-EXUPÉRY	VICTOR HUGO	INTERNATIONAL
719	561	416
27	26	16
27		
oui	oui (2022)	oui
non	non	non
oui	non	non
non	non	non
non	non	non
Anglais	non	non
oui	oui	
non	non	oui
non	Classe défense et classe média	
oui	oui	oui
non	oui	oui
Les Yvris	Louison Bobet	La Varenne et sur site
non	non	oui

COLLÈGE	CLOS SAINT-VINCENT	FRANÇOIS MITTERRAND	JACQUES PRÉVERT
ANG LV1	oui	oui	oui
ALL LV1	oui	non	non
ESP LV1	non	non	non
CHINOIS LV1	non	non	non
AUTRES LV	non	non	non
LV2 ALL	non	non	oui
LV2 ESP	oui	non	oui
LV2 CHINOIS	non	non	
GREC	oui	non	non
LATIN	oui	non	oui
AMPLITUDE HORAIRE MAX	8h15 - 17h50	8h20 - 18h	8h20 -17h50
TYPE DE CANTINE	cuisine sur place	cuisine sur place	cuisine sur place
FORFAIT CANTINE	forfait 4 jours ou externe	forfait 2, 3 ou 4 jours modi- fiable au trimestre	
GARAGE / ESPACE VÉLOS, TROTINETTES	oui (non abrité)	oui	
ARRÊT DE BUS DEVANT LE COLLÈGE	303/310/320	120/220/303 (côté Évariste)	320

SAINT-EXUPÉRY	VICTOR HUGO	INTERNATIONAL
oui	oui	américain
non	non	non
non	non	non
non	non	oui
non	non	Arabe
oui	oui	non
oui	oui	oui pour les sections américaines(2022)
non	oui	oui pour les sections américaines(2022)
non	oui	non
oui	oui	non
8h00 - 17h35	8h20 -17h50	8h -17h15
cuisine sur place	Réchauffage, cuisiné en cuisine centrale du département	cuisine sur place
forfait 2, 3 ou 4 jours modifiable au trimestre	forfait 2, 3 ou 4 jours	forfait 4 ou 5 jours
oui (non abrité)	oui	oui
310/312/320	320 pas très loin	120/ RER A/ 303 un peu plus loin

**** CLASSE BILANGUE** Chinois / anglais Allemand / anglais

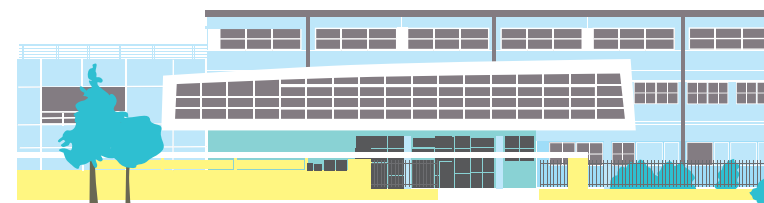
CLOS SAINT-VINCENT		Oui, dès la 6 ^{ème}
FRANÇOIS MITTERRAND		
JACQUES PRÉVERT	Oui, dès la 6 ^{ème}	Oui, dès la 6 ^{ème}
SAINT-EXUPÉRY		Oui, dès la 6 ^{ème}
VICTOR HUGO	Oui, dès la 6 ^{ème}	Oui, dès la 6 ^{ème}
INTERNATIONAL		

A noter : l'entrée au collège international se fait sur dossier. Chaque année, le collège recrute environ 100 élèves de sixième en Île de France.

Le dépôt des dossiers se fait au mois de janvier de l'année de CM2.

Plus d'infos : <https://www.ac-creteil.fr/actualites/college-et-lycee-international-de-l-est-parisien-de-noisy-le-grand-121714>

3. COORDONNÉES ET CONTACTS DES COLLÈGES



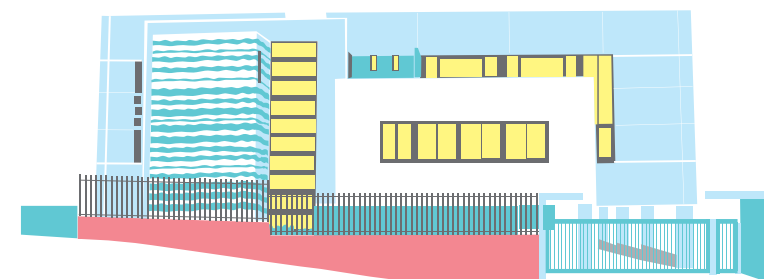
COLLÈGE CLOS SAINT-VINCENT

3 mail du Clos Saint-Vincent
93160 NOISY LE GRAND
Tél. : 01 86 78 30 20
Email : ce.0931214p@ac-creteil.fr

• **Site du collège :**
<http://clossaintvincent-noisylegrand.webcollege.fr>

• **Contact parents d'élèves FCPE :**
fcpeclosaintvincentnoisy@gmail.com

• **Équipe de direction :**
- Dir. : M. Damien Pallard
- Dir. : SEGPA : M. Joël ROUVIERE
- Adjoints :
En cours de changement
- Gestionn. comptable :
Mme Valerie ROBIN



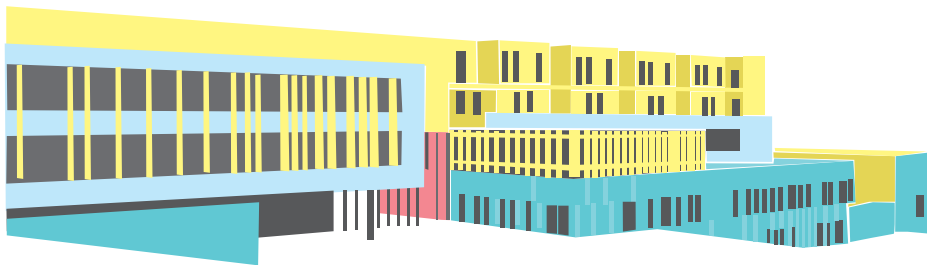
COLLÈGE FRANÇOIS MITTERRAND

29 avenue Montaigne
93160 NOISY LE GRAND
Tél. : 01 55 85 18 20
Email : ce.0932333f@ac-creteil.fr

• **Site du collège :**
<http://collegemitterrand.fr>

• **Contact parents d'élèves FCPE :**
fcpe93francoismitterrand@gmail.com

• **Équipe de direction :**
- Dir. : Mme Lalla Fatima VINCENT-FALQUET
- Adjointes :
Mme Gaëlle GOSNE T
- Gestionn. comptable :
Mme Aude RUELLE



COLLÈGE INTERNATIONAL

1 allée Christophe Colomb
93160 NOISY LE GRAND

Tél. : 01 86 78 36 00

Email : ce.0932581a@ac-creteil.fr

• **Site du collège :**

<https://international-noisylegrand.webcollege.seinesaintdenis.fr/>

• **Contact parents d'élèves FCPE :**

fcpe.collegeinternational.nlg@gmail.com

• **Site fcpe du collège International :**

<http://fcpe-collegeinternational-nlg.e-monsite.com/>

• **Équipe de direction :**

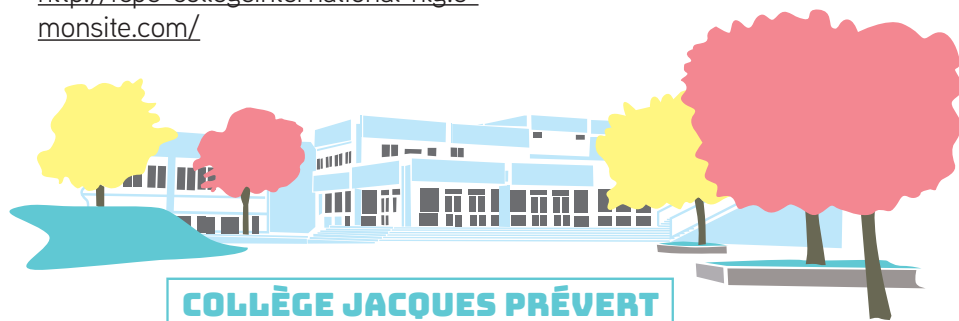
- Dir. : M. Pierre GRAND

- Adjoint :

Mme Stéphanie LAROQUE

- Gestionn. comptable :

Mme Sophie BESSA DE ALMEIDA



COLLÈGE JACQUES PRÉVERT

22 rue de la Butte Verte
93160 NOISY LE GRAND

Tél. : 01 86 78 33 90

Email : ce.0931614Z@ac-creteil.fr

• **Site du collège :**

<https://prevert-noisylegrand.webcollege.seinesaintdenis.fr/>

• **Contact parents d'élèves FCPE :**

fcpejacquesprevert93160@gmail.com

• **Équipe de direction :**

- Dir. : Mme Yasmina TALL

- Adjoints :

M. Rémi LAMARQUE

Mme Corinne MAMAN

- Gestionn. comptable :

M. Theophile BASSAH



COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY

42 avenue des Gravieres

93160 NOISY LE GRAND

Tél. : 01 48 15 52 75

Email : ce.0930883e@ac-creteil.fr

• **Site du collège :**

<https://saintexupery-noisylegrand.webcollege.seinesaintdenis.fr/>

• **Contact parents d'élèves FCPE :**

fcpe93saintexupery@gmail.com

• **Site FCPE du collège St-Exupéry :**

<http://fcpe93saintexupery.free.fr/>

• **Équipe de direction :**

- Dir. : M. David AFONSO

- Adjoints :

M. Julien SAPHORE

- Gestionn. comptable :

MME Candie VENTURINO



COLLÈGE VICTOR HUGO

2 allée Elsa Triolet

93160 NOISY LE GRAND

Tél. : 01 45 92 92 10

Email : ce.0931978v@ac-creteil.fr

• **Site du collège :**

<http://hugo-noisylegrand.webcollege.fr/>

• **Contact parents d'élèves FCPE :**

victorhugonlgfcpe@gmail.com

• **Équipe de direction :**

- Dir. : En cours de changement

- Adjoints :

En cours de changement

- Gestionn. comptable :

Mme Sandra AGOU

La FCPE est une association de parents d'élèves, ce n'est ni un parti politique ni un syndicat. La FCPE fonctionne en fédération c'est à dire qu'elle a des groupes de parents au niveau local dans les écoles, les collèges et les lycées, puis au niveau de la ville une représentation issue des différentes associations des établissements scolaires pour porter tous ensemble les intérêts des enfants et des parents au niveau de l'agglomération. Issue des villes du département, il existe une représentation départementale et ensuite nationale. Cette structure nous garantit de pouvoir défendre nos idées et nos valeurs jusqu'au sommet de l'état.

La FCPE est une association reconnue d'intérêt public.

La FCPE se mobilise pour les enfants et les jeunes pour une école publique, de qualité, gratuite, laïque et dans laquelle chaque enfant trouve sa place, la voie de son épanouissement et de sa réussite.

A la FCPE les valeurs d'entraide et de solidarité sont essentielles.

Vous partagez ces objectifs et nos valeurs alors venez nous rencontrer :

- Tous les ans au forum des associations de la ville
- Dans chaque collège lors de notre réunion de rentrée
- Sur les sites des collèges
- Sur le site internet de la FCPE de Noisy-le-Grand : fcpenoisylegrand@gmail.com
- sur Facebook: FCPE Noisy le GRAND

Nous contacter :

fcpenoisylegrand@gmail.com

Tel: 06 15 11 07 54